



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00298

Numéro SIREN : 440 668 143

Nom ou dénomination : GROUPE JTI

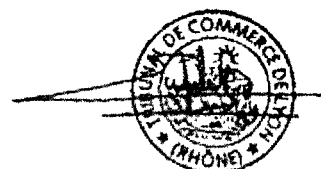
Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2015 sous le numéro de dépôt A2015/009991



4590879

Dénomination : GROUPE JTI
Adresse : 16 avenue Joannès Masset 69009 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2002B00298
n° d'identification : 440 668 143
n° de dépôt : A2015/009991
Date du dépôt : 14/04/2015

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
27/06/2014



4590879

GROUPE JTI
Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.520.000 Euros
Siège Social : 16 avenue Joannès Masset 69009 LYON
440 668 143 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2014
(extraits)**

Le 27 juin 2014 à 14 heures, au siège social, les associés de la société GROUPE JTI se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

La convocation a été adressée par lettre à chaque associé.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe TOURNIER, Président.

L'Assemblée désigne pour secrétaire : Monsieur Jean-Pascal TOURNIER, Directeur Général.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent plus du quart des actions formant le capital. L'Assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Les commissaires aux comptes (M. Bernard GAUDET et INTERAUDIT, représenté par M. Alexis NANQUETTE) sont présents.

.....

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions statutaires, législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

A la demande du Président, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

-
- Renouvellement du mandat d'un des Commissaires aux Comptes (titulaire et suppléant) ;
- Pouvoirs pour les formalités.

.....

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'un des Commissaires aux Comptes titulaires, M. Bernard GAUDET et de son suppléant, M. Alain D'ANJOU,

et de nommer en remplacement comme Commissaire aux Comptes titulaire le CABINET GAUDET (702 055 922 RCS Versailles), domicilié 8 rue Ernest Gouin Espace Claude Monet 78290 Croissy-sur-seine et comme Commissaire aux Comptes suppléant la société FJ&CO (518 154 141 RCS Nanterre), domiciliée 194, quai de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux, et ce pour une durée de six exercices prenant fin en 2020 avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général
Jean-Pascal TOURNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke and a small flourish.